

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 14 avril 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 14 avril 2014, à 20 heures, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, 2<sup>e</sup> étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil William Martinez, Pascal Pilon, Gaëtan Prud'homme, Guylaine Myre, Jean Legault et Virginie Damien formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Est également présent Jacques Brisson, directeur général et secrétaire trésorier.

**2014-04-044**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire Jean-Yves Poirier, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 14 avril 2014, tel que modifié.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
**ET RÉSOLU**

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 avril 2014, tel que modifié :

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**3. LÉGISLATIF**

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2014
- 4.1 Modification à la composition de certains comités au sein du conseil municipal

**4. RESSOURCES HUMAINES**

- 4.1 Ratification d'embauche et de départ de personnel

**5. FINANCES**

- 5.1 Approbation de la liste de déboursés numéro 2014-04
- 5.2 Résolution mandatant le ministre des Finances et de l'Économie pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal
- 5.3 Entente de service aux sinistrés avec la Croix-Rouge
- 5.4 Demande d'aide financière de l'école secondaire Soulanges
- 5.5 Demande d'aide financière du Centre équestre thérapeutique Marie-Laurence

- 5.6 Demande d'aide financière – Œuvres de l'évêque du diocèse de Valleyfield
- 5.7 Demande d'aide financière – Tournoi de golf au profit de la Fondation de la maison des soins palliatifs Vaudreuil-Soulanges
- 5.8 Demande d'aide financière de la prémaman Au pays enchanté
- 5.9 Demande d'aide financière du Club de gymnastique Campiagile

## **COMITÉS DE GESTION**

### **6. SÉCURITÉ INCENDIE**

- 6.1 Autorisation à requérir des soumissions relativement à l'acquisition d'un camion d'urgence – poste de commandement

### **7. VOIRIE ET DÉNEIGEMENT**

- 7.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
- 7.2 Mandat à un vérificateur externe pour fins d'attestation dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
- 7.3 Mandat professionnel pour la réalisation d'évaluation de bâtiment
- 7.4 Mandat à une firme d'ingénieur relativement à la préparation d'une étude préliminaire dans le cadre de travaux de réfection sur une portion du chemin Élie-Auclair
- 7.5 Mandat à une firme d'ingénieur afin de réaliser une étude sur le drainage pluvial de la rue Legault
- 7.6 Mandat à une firme d'ingénieur relativement à la préparation d'une étude préliminaire dans le cadre de travaux de réfection sur une portion du chemin de l'Église
- 7.7 Autorisation à requérir des soumissions relativement à des travaux de réfection d'une portion du chemin Élie-Auclair
- 7.8 Autorisation à requérir des soumissions relativement à l'acquisition d'un camion 6 roues
- 7.9 Mandat à une entreprise pour la tonte de gazon durant la saison 2014
- 7.10 Mandat à une entreprise pour la coupe des bords de chemins durant la saison 2014
- 7.11 Approbation de la facture d'Éclairage Hi-Tech

### **8. EAU POTABLE ET RÉSEAU D'AQUEDUC**

- 8.1 Abrogation de la résolution 2010-08-151
- 8.2 Mandat de services professionnels pour le raccordement du nouveau puits SP/FE-2-08

### **9. ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET RÉSEAU D'ÉGOUT**

- 9.1 Sans objet

### **10. LOGEMENTS SOCIAUX**

- 10.1 Sans objet

### **11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

- 11.1 Résolution visant à autoriser l'implantation d'un projet intégré selon les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 11.2 Nomination d'un président au sein du Comité consultatif d'urbanisme

## **12. SPORTS, LOISIRS ET CULTURE**

- 12.1 Mandat à une firme pour la préparation de plans et devis dans le cadre de travaux de remplacement du système de refroidissement du Centre sportif Soulanges
- 12.2 Autorisation à acquérir un refroidisseur à plaque et réservoir au Centre sportif Soulanges

## **13. RÉGLEMENTS**

- 13.1 Avis de motion sur la présentation d'un futur règlement d'emprunt visant l'acquisition d'un camion d'urgence, l'acquisition d'un camion 6 roues, la mise aux normes des systèmes mécaniques au Centre sportif Soulanges et pour la réalisation des travaux de branchement du puits SP/FE-2-08

## **14. AFFAIRES DIVERSES**

- 14.1 Approbation des prévisions budgétaires pour l'année 2014 du Service de transport adapté de Salaberry-de-Valleyfield
- 14.2 Motion de félicitations

## **15. RÉSUMÉ DU MAIRE**

## **16. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **17. DIVERS**

- 17.1 Sans objet

## **18. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-045**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2014**

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2014 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,  
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-046**

### **MODIFICATION À LA COMPOSITION DE CERTAINS COMITÉS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL**

ATTENDU l'arrivée du nouveau conseiller municipal M. William Martinez;

ATTENDU l'arrivée du nouveau directeur au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire M. Pascal Tremblay;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,  
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe accepte la formation  
des comités suivants, à savoir :

<b>COMITÉS DE GESTION</b>	<b>MEMBRES</b>
<b>Service sécurité incendie</b>	Jean-Yves Poirier Gaëtan Prud'homme William Martinez Jacques Brisson Michel Bélanger
<b>Voirie et déneigement</b>	Jean-Yves Poirier Jean Legault Pascal Pilon Jacques Brisson Gérard Charlebois Marc Sauvé
<b>Aqueduc et égout</b>	Jean-Yves Poirier William Martinez Jean Legault Jacques Brisson Gérard Charlebois Ève Perrier
<b>Office municipal d'habitation Saint-Polycarpe</b>	Guylaine Myre
<b>Résidence de la Seigneurie de Soulanges</b>	Guylaine Myre Jacques Brisson
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>	Jean-Yves Poirier Pascal Pilon Gaëtan Prud'homme Jacques Brisson Jean-Paul Choisez
<b>Centre sportif Soulanges</b>	Tous les membres du conseil municipal Jacques Brisson
<b>Association des loisirs de Saint-Polycarpe</b>	Pascal Pilon Virginie Damien Pascal Tremblay
<b>Bibliothèque</b>	Virginie Damien Suzanne Tougas Pascal Tremblay
<b>Vie communautaire</b>	Guylaine Myre Virginie Damien Jean-Yves Poirier Pascal Tremblay
<b>Ressources humaines</b>	Tous les membres du conseil municipal Jacques Brisson

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-04-047

#### **RATIFICATION D'ARRIVÉE ET DE DÉPART DE PERSONNEL**

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie l'embauche et le départ des personnes énumérées dans le rapport du mois de mars 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-048                    APPROBATION DE LA LISTE DE DÉBOURSÉS NUMÉRO 2014-04**

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe approuve les déboursés inscrits à la liste numéro 2014-04;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des comptes inscrits à la liste numéro 2014-04 par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-049                    RÉOLUTION MANDATANT LE MINISTRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 1065 DU CODE MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe désire se prévaloir des dispositions de l'article 1066 du Code municipal,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

QUE le conseil mandate le ministre des Finances et de l'Économie pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-050                    DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA CROIX-ROUGE POUR LES SERVICES AUX SINISTRÉS**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe et la Croix-Rouge canadienne ont signé une lettre d'entente pour l'organisation des services aux sinistrés dans le plan de sécurité civile municipale, le 18 avril 2013, par sa résolution 2013-04-062;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe s'est engagée à contribuer financièrement un montant de 0,15 \$ per capita annuellement pour la durée de l'entente, à la campagne de financement de la Croix-Rouge canadienne, Division de Québec;

ATTENDU QUE la population de la Municipalité de Saint-Polycarpe est de 2 203 citoyens;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe verse la somme de 330,45 \$ à la Croix-Rouge canadienne, division du Québec afin de contribuer au maintien et à la formation des ressources bénévoles de la Croix-Rouge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-051            DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES**

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de l'École secondaire Soulanges, a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyé par la conseillère Guylaine Myre  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie une aide financière de 300 \$ à l'École secondaire Soulanges pour la réalisation de sa soirée Gala Méritas sportif, académique et culturel les mardi et mercredi 20 et 21 mai 2014, événement destiné à reconnaître la performance, la participation et l'amélioration de ses élèves.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-052            DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU CENTRE ÉQUESTRE THÉRAPEUTIQUE MARIE-LAURENCE**

ATTENDU QU'une demande d'aide financière du Centre équestre thérapeutique Marie-Laurence, a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,  
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie une aide financière de 50 \$ au Centre équestre thérapeutique Marie-Laurence pour les soutenir dans leur mission auprès des enfants souffrant d'un handicap physique, intellectuel ou éprouvant des difficultés d'apprentissage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-053            DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ŒUVRES DE L'ÉVÊQUE DU DIOCÈSE DE VALLEYFIELD**

ATTENDU QU'une demande d'aide financière du diocèse de Valleyfield a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe, par l'entremise de Marcel D. Legault;

il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe défraie le montant de deux billets au coût de 60 \$ chacun, pour un total de 120 \$, pour représenter la Municipalité de Saint-Polycarpe au souper des œuvres de l'évêque Mgr Noël Simard le mercredi 30 avril 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-04-054

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DE LA FONDATION DE LA MAISON DES SOINS PALLIATIFS VAUDREUL-SOULANGES**

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de la Fondation de la maison des soins palliatifs Vaudreuil-Soulanges a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyé par le conseiller William Martinez  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe participe au Tournoi de golf annuel de la Fondation de la maison des soins palliatifs Vaudreuil-Soulanges au coût de 1 000 \$, représentant la formation d'un quatuor, afin de les aider à poursuivre leur mission auprès des personnes en fin de vie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-04-055

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA PRÉMATERNELLE AU PAYS ENCHANTÉ**

ATTENDU QU'une demande d'aide financière de la prématernelle Au pays enchanté a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie une aide financière au montant de 100 \$ à la prématernelle Au pays enchanté pour les aider à poursuivre leur mission auprès des enfants d'âge préscolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-04-056

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLUB CAMPIAGILE**

ATTENDU QU'une demande d'aide financière du club CampiAgile a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par le conseiller William Martinez,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie une aide financière au montant de 25 \$ au club CampiAgile pour les aider à poursuivre leur activité de cheerleading.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-04-057

**AUTORISATION À REQUÉRIR DES SOUMISSIONS RELATIVEMENT À L'ACQUISITION D'UN CAMION D'URGENCE – POSTE DE COMMANDEMENT**

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à requérir des soumissions relativement à l'acquisition d'un camion d'urgence – poste de commandement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-058**

**PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 83 608 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété,

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe informe le ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-059**

**MANDAT À UN VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR FINS D'ATTESTATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe doit informer le ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations versées en 2013 dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;

ATTENDU QU'un vérificateur externe doit présenter dans les délais signifiés, pour le dépôt de la reddition de comptes, l'Annexe B dûment complétée,

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller William Martinez  
ET RÉSOLU



QUE le conseil municipal mandate la firme Goudreau Poirier, comptables agréés, afin de compléter l'Annexe B pour fins d'attestation dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-060**

**MANDAT PROFESSIONNEL POUR LA RÉALISATION D'ÉVALUATION D'UN BÂTIMENT**

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe mandate Jean Trudel, évaluateur agréé pour l'évaluation de bâtiment pour un montant de 1 000 \$, plus les taxes applicables, tel que décrit à l'offre de service daté du 8 avril 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-061**

**MANDAT À UNE FIRME D'INGÉNIEUR RELATIVEMENT À LA PRÉPARATION D'UNE ÉTUDE PRÉLIMINAIRE DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE RÉFECTION SUR UNE PORTION DU CHEMIN ÉLIE-AUCLAIR**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe doit exécuter des travaux de réfection sur une portion du chemin Élie-Auclair;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mandater une firme d'ingénieur pour la préparation d'une étude préliminaire dans le cadre de travaux de réfection sur une portion du chemin Élie-Auclair;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

DE MANDATER la firme d'ingénieur Les services EXP inc. pour la réalisation d'une étude préliminaire dans le cadre de travaux de réfection sur une portion du chemin Élie-Auclair pour un montant de 13 600 \$, excluant les taxes applicables. Dans l'éventualité où une autorisation du MDDEFP serait requise, la proposition tarifaire pour l'étude de caractérisation serait de 3 000 \$, excluant les taxes applicables, le tout tel que décrit à l'offre de service no SPMM-00028359 datée du 4 avril 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-062**

**MANDAT À UNE FIRME D'INGÉNIEUR AFIN DE RÉALISER UNE ÉTUDE SUR LE DRAINAGE PLUVIAL DE LA RUE LEGAULT**

CONSIDÉRANT les problèmes récurrents de drainage pluvial sur la rue Legault,

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mandater une firme d'ingénieur pour la réalisation d'une étude préliminaire portant sur l'état du système de drainage de la rue Legault,

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

DE MANDATER la firme d'ingénieur Les services EXP inc. pour la réalisation d'une étude préliminaire portant sur l'état du système de drainage de la rue Legault pour un montant de 9 600 \$, excluant les taxes applicables, le tout tel que décrit à l'offre de service no SPMM-00031213 datée du 3 avril 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-063**

**MANDAT À UNE FIRME D'INGÉNIEUR RELATIVEMENT À LA PRÉPARATION D'UNE ÉTUDE PRÉLIMINAIRE DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE RÉFECTION SUR UNE PORTION DU CHEMIN DE L'ÉGLISE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe doit exécuter des travaux de réfection sur une portion du chemin de l'Église;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mandater une firme d'ingénieur pour la préparation d'une étude préliminaire dans le cadre de travaux de réfection sur une portion du chemin de l'Église;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

DE MANDATER la firme d'ingénieur Les services EXP inc. pour la réalisation d'une étude préliminaire dans le cadre de travaux de réfection sur une portion du chemin de l'Église pour un montant de 7 900 \$, excluant les taxes applicables. Dans l'éventualité où une autorisation du MDDEFP serait requise, la proposition tarifaire pour l'étude de caractérisation serait de 3 000 \$, excluant les taxes applicables, le tout tel que décrit à l'offre de service no SPMM-999-00031336PP datée du 9 avril 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-064**

**AUTORISATION À REQUÉRIR DES SOUMISSIONS RELATIVEMENT À DES TRAVAUX DE RÉFECTION D'UNE PORTION DU CHEMIN ÉLIE-AUCLAIR**

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à requérir des soumissions relativement à des travaux de réfection d'une portion du chemin Élie-Auclair.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-04-065

**AUTORISATION À REQUÉRIR DES SOUMISSIONS RELATIVEMENT À L'ACQUISITION D'UN CAMION 6 ROUES**

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à requérir des soumissions relativement à l'acquisition d'un camion 6 roues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**LE CONSEILLER JEAN LEGAULT SE RETIRE DE LA SALLE S'ABSTENANT DE PARTICIPER À LA DISCUSSION ET AU VOTE DU PROCHAIN POINT PUISQUE L'ENTREPRISE « TERRASSEMENT DE LA ROUGE APPARTIENT À SON FILS**

2014-04-066

**MANDAT À UNE ENTREPRISE POUR LA TONTE DE GAZON DURANT LA SAISON 2014**

Suite à une demande de soumission sur invitation pour la tonte de gazon durant la saison 2014, l'ouverture des soumissions s'est tenue le lundi 14 avril 2014 à 11 h.

Le résultat des soumissions est le suivant, à savoir :

entreprise	Partie A (aux 2 semaines)	Partie B (aux 2 semaines)	Partie C (3 fois/an)	Partie D (annuel)
Terrassement de la Rouge	50 \$/coupe	40 \$/coupe	150 \$/coupe	2 200 \$/saison
Gazons François Levac	95 \$/coupe	60 \$/coupe	125 \$/coupe	3 300 \$/saison
Le pro du gazon	125 \$/coupe	60 \$/coupe	80 \$/coupe	3 000 \$/saison

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

DE MANDATER le plus bas soumissionnaire, l'entreprise Terrassement de la Rouge pour la tonte de gazon sur différents emplacements de la municipalité, le tout tel que décrit à l'offre de service datée du 23 mars 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**RETOUR DANS LA SALLE DU CONSEILLER JEAN LEGAULT**

2014-04-067

**MANDAT À UNE ENTREPRISE POUR LA COUPE DES BORDS DE CHEMINS DURANT LA SAISON 2014**

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller William Martinez  
ET RÉSOLU

DE MANDATER l'entreprise Ferme ancestrale pour la coupe des bords de chemins durant la saison 2014 au montant de 2 700 \$ par coupe, excluant les taxes applicables, le tout tel que décrit à l'offre de service datée du 8 avril 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-068**

**APPROBATION DE LA FACTURE D'ÉCLAIRAGE HI-TECH**

La facture d'Éclairage Hi-Tech, datée du 25 février 2014 au montant de 17 476.20 \$, taxes incluses est déposée devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve la facture d'Éclairage Hi-Tech, au montant de 17 476,20 \$, taxes incluses, représentant l'achat d'une horloge à être installée sur le côté de l'hôtel de ville;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture d'Éclairage Hi-Tech, totalisant 17 476,20 \$, taxes incluses par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-069**

**ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2010-08-151**

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal abroge la résolution no 2010-08-151 du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 août 2010 intitulée « Mandat de services professionnels pour le raccordement du nouveau puits SP/FE-2-08 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-070**

**MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE RACCORDEMENT DU NOUVEAU PUIS SP/FE-2-08**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe possède un réseau de captage d'eau souterraine aux fins d'alimentation en eau potable et que la production de celui-ci peine à combler les besoins de la Municipalité;

ATTENDU QUE des travaux de recherche en eau ont été réalisés et qu'ils ont mené à la construction d'un puits tubulaire SP/FE-2-08;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe désire inclure le puits SP/FE-2-08 dans son système de production d'eau potable;

ATTENDU QU'un certificat d'autorisation de raccordement et d'utilisation du puits SP/FE-2-08 a été reçu du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs;

ATTENDU l'offre de services professionnels de la firme Laforest Nova Aqua,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal procède à un appel d'offres pour le raccordement du puits SP/FE-2-08 pour les services d'un entrepreneur en mécanique de pompage;

QUE le conseil municipal procède à un appel d'offres pour l'acquisition et l'installation d'une clôture entourant l'aire de protection immédiate des puits;

QUE le conseil municipal mandate la firme Laforest Nova Aqua pour l'assistance aux appels d'offres, la production des plans et devis pertinents et la surveillance des travaux, tel que décrit à son offre de services no 10-1591 datée du 6 août 2010 pour un prix budgétaire de 15 433,68 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-04-071

**RÉSOLUTION VISANT À AUTORISER L'IMPLANTATION D'UN PROJET INTÉGRÉ SELON LES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)**

Cadastre 4 366 070 – rue des Prés – Concernant l'implantation d'un projet intégré de huit logements répartis en deux fois quatre maisons contiguës sur la rue des Prés.

CONSIDÉRANT qu'une demande de projet intégré a été introduite par la compagnie 9248-0367 QUÉBEC INC., représentée par Monsieur Michel Théorêt;

CONSIDÉRANT que cette demande de projet intégré a été soumise au CCU lors de sa réunion du 3 avril 2014;

CONSIDÉRANT que le demandeur a présenté lors de la séance les documents suivants :

- Plan d'implantation réalisé par Benoit Lajoie, arpenteur géomètre.
- Plans d'architecture réalisés par Julie Dagenais, architecte.

CONSIDÉRANT que le CCU a demandé des modifications au lotissement des terrains et à l'implantation des bâtiments et des cases de stationnement;

CONSIDÉRANT que des nouveaux plans de lotissement et d'implantation ont été présentés au conseil et que ceux-ci satisfont aux demandes du CCU;

CONSIDÉRANT que les plans d'architecture ont été approuvés en ce qui concerne les dimensions des bâtiments et de leur aspect extérieur;

CONSIDÉRANT que ni les plans d'aménagement paysager ni ceux des raccordements électriques, téléphoniques ou de câblodistribution n'ont été présentés;

CONSIDÉRANT que les dispositions du règlement 113-2012-01 articles a) à i), l) et m) ont été vérifiées et sont conformes,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe accepte le plan de lotissement et le plan d'implantation modifiés et autorise l'émission du permis de construction dans la mesure où tous les documents réglementaires nécessaires ont été remis;

Que le conseil réserve sa décision pour les raccordements électriques, téléphoniques ou du câble qui doivent être souterrains sur l'ensemble du projet. Le plan de ces raccordements devra être soumis avant d'y procéder;

Que le conseil exige que les plans des aménagements paysagers soient soumis dans les 90 jours suivant le début des travaux d'excavation au CCU et soient acceptés par le conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-072**

**NOMINATION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT QUE l'article 12 du Règlement numéro 124-2012 sur le Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Polycarpe stipule que le conseil municipal doit nommer le président du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de combler ce poste;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE le conseiller Gaëtan Prud'homme soit nommé président du Comité consultatif d'urbanisme de Saint-Polycarpe pour l'année 2014, le tout conformément à l'article 12 du Règlement no 124-2012 sur le comité consultatif d'urbanisme de Saint-Polycarpe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-073**

**MANDAT À UNE FIRME POUR LA PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS DANS LE CADRE DE TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT DU CENTRE SPORTIF SOULANGES**

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,  
appuyé par le conseiller Jean Legault  
ET RÉSOLU

DE MANDATER la firme AXOR pour la préparation des plans et devis et pour l'assistance pendant l'appel d'offres de soumissions pour le remplacement du système de refroidissement du Centre sportif Soulanges, pour un montant de 10 000 \$, excluant les taxes applicables, le tout tel que décrit à l'offre de service du 5 avril 2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2014-04-074**

**AUTORISATION À ACQUÉRIR UN REFROIDISSEUR À PLAQUE ET RÉSERVOIR AU CENTRE SPORTIF SOULANGES**

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par le conseiller Pascal Pilon  
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à acquérir un refroidisseur à plaque et réservoir au Centre sportif Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-04-075

**AVIS DE MOTION SUR LA PRÉSENTATION D'UN FUTUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT VISANT L'ACQUISITION D'UN CAMION D'URGENCE, L'ACQUISITION D'UN CAMION 6 ROUES, LA MISE AUX NORMES DES SYSTÈMES MÉCANIQUES AU CENTRE SPORTIF SOULANGES ET POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE BRANCHEMENT DU PUIITS SP/FE-2-08**

Avis de motion est donné par le conseiller Jean Legault sur la présentation d'un futur règlement d'emprunt visant l'acquisition d'un camion d'urgence, l'acquisition d'un camion 6 roues, la mise aux normes des systèmes mécaniques au Centre sportif Soulanges et pour la réalisation des travaux de branchement du puits SP/FE-2-08.

2014-04-076

**APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2014 DU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD**

ATTENDU QUE la Ville de Salaberry-de-Valleyfield est la ville mandataire pour la gestion du service régional de transport adapté aux personnes à mobilité réduite;

VU le dépôt des prévisions budgétaires pour l'année 2014 relatives au transport adapté aux personnes à mobilité réduite ainsi que du tableau des quotes-parts 2014 des municipalités participantes;

il est proposé par le conseiller Jean Legault,  
appuyé par la conseillère Virginie Damien  
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe approuve les prévisions budgétaires du transport adapté aux personnes à mobilité réduite pour l'année 2014 au montant de 765 900 \$;

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe verse à la ville mandataire, soit la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, la somme de 2 940,81 \$, représentant la contribution municipale pour l'année 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**MOTION DE FÉLICITATIONS**

Une motion de félicitations est donnée par la conseillère Guylaine Myre à l'égard du citoyen Michel Houde pour son 175<sup>e</sup> don de sang en quarante ans. « La générosité des donateurs est vitale » (Héma-Québec).

**INFORMATIONS DU MAIRE**

Le maire, Jean-Yves Poirier, s'adresse à l'assistance dans le but de communiquer aux citoyens certaines informations, à savoir :

- Balai mécanique
- Directeur au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- Sondage aux citoyens
- Travaux du Parc Aubry
- Rencontre avec les dirigeants de l'École secondaire Soulanges relativement à un projet d'aménagement
- Inondations

- Régularisation d'un mandat au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (point 5.2)
- Nouveaux préfet et suppléant à la MRC de Vaudreuil-Soulanges
- Agrile du frêne
- Premiers répondants
- Surfaçeuse (Centre sportif Soulanges)
- Compteurs intelligents
- Comptes de dépense (en projet)
- Vacance au sein du Comité consultatif d'urbanisme

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire Jean-Yves Poirier, invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions. Il répond aux commentaires et aux questions de l'assistance.

Les sujets traités sont les suivants :

- Acquisition de camions
- Remerciements de Michel Houde (voir motion de félicitations)
- Évaluation de bâtiment

### **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

À 21 h, l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,  
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme  
**ET RÉSOLU**

**QUE** le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente séance ordinaire du 14 avril 2014.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

Le directeur général et  
secrétaire-trésorier,

Le maire,

---

Jacques Brisson

---

Jean-Yves Poirier